

# LE PEUPLE DE LYON



Journal socialiste paraissant le Samedi

ORGANE des TRAVAILLEURS

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus. — Adresser les correspondances à M. le Directeur du PEUPLE

BUREAUX

120, rue Garibaldi, Lyon

Vente en gros : Thomasset, 11, rue Jean-de-Tourne

ABONNEMENTS

Un an ..... 6 fr. | Six mois ..... 3 fr.

(Les annonces se traitent à forfait)

## Notre Congrès interdépartemental Réponse d'Augagneur. -- Exploit d'huissier

Le "Peuple" est COMPOSÉ et TIRÉ par des Ouvriers syndiqués.

### NOTRE ORGANISATION INTERDÉPARTEMENTALE

Dimanche dernier, au Cercle de l'Est, à Saint-Etienne, se sont réunis, en un premier Congrès d'organisation, les délégués des groupes et comités socialistes révolutionnaires du Rhône et de la Loire, de Lyon et de Saint-Etienne.

Ils ont échangé leurs vues, affirmé une fois de plus les principes fondamentaux du Socialisme, qui ne peut être qu'un vaste Parti composé de groupes, d'agglomérations de militants aux tempéraments divers et non pas une Eglise avec son pontife inflexible ou une réunion de chapelles avec chacune son prêtre indispensable.

Ils ont affirmé aussi la nécessité d'une cohésion de tous les éléments qui mènent la lutte, sur le terrain de la lutte de classes, tant sur le terrain politique que sur le terrain économique. Reconnaissant la nécessité de prendre part aux batailles électorales, afin de répandre nos idées et de combattre celles de nos adversaires, mais n'espérant pas un résultat bien rapide et surtout bien appréciable de la lutte politique, où se trouvent trop souvent en cause uniquement les appétits particuliers et les ambitions personnelles des candidats de toutes les fractions ou partis de la Bourgeoisie possédante, exploitante et gouvernante, ils ont surtout affirmé la nécessité de la lutte économique, de l'organisation corporative et syndicale des travailleurs en parti de classe contre le bloc de tous les partis bourgeois et gouvernementaux.

Et, d'un commun accord, sans l'ombre d'un dissentiment à ce sujet, tous les délégués ont été d'accord que la Grève générale devait être à la fois le suprême but d'organisation syndicale et le suprême moyen d'émancipation économique du Proletariat.

En effet, les Pouvoirs bourgeois n'ont accordé des réformes et des progrès qu'autant que les unes et les autres étaient imposés, réclamés par le Peuple, qu'autant que la résistance contre lui, à leur sujet, n'était plus possible.

Et les travailleurs, dans l'avenir, n'arracheront à la Bourgeoisie ou n'obtiendront d'elle de nouvelles améliorations sociales qu'autant qu'ils seront bien organisés et, par cela même, puissants et redoutés.

Et le 89 du Proletariat ne sonnera, la nuit du 4 août de la classe capitaliste n'arrivera que lorsque les travailleurs, organisés corporativement et syndicalement, d'une part, pour la défense incessante et permanente de leurs droits d'exploités, et, d'autre part, en vue de préparer la Grève générale, c'est-à-dire la cessation générale de la production en faveur de la Bourgeoisie, — la Révolution du Peuple, disons-nous, ne sera possible, que lorsque celui-ci sera assez fort, assez bien organisé, assez puissant pour appliquer le principe de la Grève générale — pour passer de la théorie à la pratique, des paroles aux actes.

Tous les militants du Rhône et de la Loire ont donc été unanimes à affirmer la nécessité de la lutte politique

et de la lutte économique, mais aussi tous ont été d'accord que la supériorité revenait inévitablement à la lutte économique, qui est la lutte de tous les instants et aussi la véritable lutte sociale, qui nous mène directement vers l'Emancipation.

D'accord sur toutes ces questions de principes, nous avons donc, dans ce premier Congrès, constitué définitivement notre Fédération interdépartementale du P. S. R.

Jusqu'ici, nos groupes adhérents, peu nombreux encore, ne comptent bien que dans le Rhône et dans la Loire, à Lyon et à Saint-Etienne, où ils comprennent toutefois tous les militants vraiment militants et vraiment socialistes révolutionnaires.

Mais c'est à nous qu'il appartient maintenant d'étendre la propagande, de poursuivre sur tous les points et dans tous les centres l'action et l'organisation de notre Fédération interdépartementale.

Aucun de ses membres ne faillira à ce devoir et nous avons la conviction qu'avant peu elle aura rallié, autour de son drapeau, — ne voulant tolérer aucune compromission — tous les travailleurs conscients, qui en ont assez des coteries, des partis fantômes, des chapelles et des états-majors (sans troupes).

B. BESSET.

### Bataille

### Nos saltimbanques

Il n'y a pas de doute, le « Bloc » s'affirme de plus en plus !

Il s'affirme de plus en plus par ses trahisons des principes démocratiques, par ses reniements des idées anticléricales.

La discussion du budget, qui se poursuit en ce moment, a donné lieu, ces jours-ci, à des débats intéressants. Toutes les grandes réformes promises depuis plus de 30 ans ont été en cause.

Nous avons vu tous les fameux membres du « Bloc », les opportunistes, les radicaux et les socialistes à la Jourdain-Jaurès et à la Briand, piétiner leur programme, oublier leurs plus impérieuses promesses, trahir tous leurs engagements électoraux.

Ils ont voté les fonds secrets ! Ils ont voté le maintien des sous-préfets, ces parasites ridicules. Ils ont voté le maintien des trésoriers généraux, ces pieuvres odieuses. Ils ont voté le budget des cultes, eux qui font profession d'anticléricisme !...

Voilà les fameux républicains, les incomparables démocrates devant qui il faudrait nous agenouiller !...

Et toutes les feuilles fonds-secrets, dites radicales ou prétendues socialistes, approuvent ces trahisons et encensent ces saltimbanques !...

Un seul journaliste ose faire entendre la voix de la vérité républicaine. Et ce journaliste, c'est Henri Rochefort !...

Lisez donc ce qu'il leur dit et osez-moi affirmer qu'il n'a pas raison :

« Comme les voilà bien, ces flambards de l'anticléricisme ! Plus de prêtres, plus de pape, plus de messes blanches ou noires ! Ecrasons le raticlonisme et saluons l'avènement de la déesse Raison !

— Alors vous avez voté la séparation des Eglises et de l'Etat !

— Non. Nous l'avons repoussée, la question ne nous paraissant pas suffisamment mûre.

— Mais le budget des Cultes ?

— Nous l'avons adopté, parce que Combes, qui est aussi anticléric que

n'importe qui, nous en a instamment priés.

— Vous allez au moins supprimer l'ambassade près le Vatican ?

— Nous ne la supprimerons pas avant d'avoir dénoncé le Concordat.

— Et le dénoncerez-vous ?

— Je ne le pense pas.

De sorte que ces libérateurs de la conscience humaine maintiennent, au point de vue religieux, la France de Voltaire, de Robespierre et de Saint-Just dans la situation où elle était sous Mac-Mahon, au lendemain du Seize-Mai ; que dis-je, sous Mac-Mahon ! Sous Charles X, à la veille des Ordonnances.

Jaurès, qui a bondi avant-hier à la tribune, autant que sa corpulence lui permet de bondir, pour soutenir la proposition de désarmement émise par le fanatique Pressensé, avait hier une magnifique occasion d'y rebondir, afin de se laver des accusations de cléricisme que ses baptêmes à l'eau du Jourdain ont suscitées contre lui. Puisqu'il s'intitule directeur de la majorité, il lui eût été facile de la diriger vers une rupture décisive avec le Vatican.

Il n'y a pas songé un instant, et le débat de cette grosse affaire s'est borné à l'échange de quelques bredouilles entre le cul-de-jatte Delcassé et le vague député Allard, qui a demandé la suppression de toutes les ambassades en même temps que celle du Vatican, moyen sûr de n'obtenir la suppression d'aucune.

On peut reprocher à Henri Rochefort d'être nationaliste. On ne peut lui reprocher, vraiment, de dire la vérité quand il parle ainsi...

Les saltimbanques du « bloc », les fumistes de la majorité gouvernementale se moquent à ce point du Peuple et renient à un tel degré les principes démocratiques qu'ils exploitent en période électorale, qu'au Parlement, dans le seul but de satisfaire leurs appétits, ils laissent aux réactionnaires, aux cléricaux et aux nationalistes, le beau rôle — le rôle de l'opposition à l'arbitraire du Pouvoir, de la lutte contre les abus et de la défense des droits sacrés.

Jules DELMORES.

### Chansons

#### LA CITÉ DES GUEUX

O gueux mes frères, pauvres gueux, Dont les estomacs crient famine, Montons au coteau qui domine La cité grouillante des gueux.

Montons à l'aurore qui vient ; Tout prend des formes de fantômes Et nous ressemblons des atomes, Nous donnons tout et n'avons rien.

Montons toujours vers le soleil Marchons encore à notre rêve, Et si nos cris n'ont pas de trêve, Il est au cœur du sang vermeil !

La pente croule et nos cerveaux Ballottent en nos têtes vides, Courage ! ô moribonds livides, Sur vos genoux, aïeons plus haut !

Allons plus haut ! Plus haut encore ! Le sommeil en nos masses plonge Et ce n'est déjà plus un songe, Enfin notre rêve prend corps !

S'il faut ramper, allons les gueux ! Que pas un seul ne reste en route, La misère y doit monter toute, Par la colline au fond des cieus !

Paul LUSIGNY.

### MOTS DE COMBAT

... Une chose tout à fait à rejeter, c'est une « éducation du peuple par l'Etat ». Fixer par une loi générale la dotation des écoles populaires, les conditions d'aptitude à remplir du personnel enseignant, déterminer les diverses branches de l'enseignement, veiller comme aux Etats-Unis, par des inspecteurs d'Etat, à l'observation de ces prescriptions légales, ce n'est pas du tout la même chose que de faire de l'Etat l'éducateur du peuple. Ce qu'il faut plutôt, c'est proscrire, au même titre, de l'école toute influence du gouvernement et de l'Eglise.

KARL MARX.

(Lettre sur le programme de Götha).

### Enfoncé, le péril cléricel !

Le ministre de la guerre, le frère... André, nous en baille une bien bonne.

A la motion du citoyen Dejeante tendant à supprimer le crédit affecté aux aumôniers de l'armée, l'anticléricel André a justifié ce gaspillage en invoquant que l'aumônier de l'Hotel des Invalides adorait Marianne.

Voilà au moins un argument original en faveur des budgets de Mars et du Pape.

N'est-ce pas à Lambert Thiboust que nous devons ce personnage de vaudeville, dont toutes les mauvaises actions, les tares étaient excusées « parce qu'il aimait sa mère ! »

La charge rebondissait constamment dans la pièce :

« C'est une fripouille, c'est possible, mais il aime tant sa mère ! »

« C'est un courtier-marron, un exploiteur, nous en convenons, mais il aime tant sa mère ! »

Nous avons maintenant l'homme qui aime Marianne !

Voilà qui aura du succès auprès de nos socialistes-ministériels pour excuser toutes leurs compromissions.

On entendra :

« Ce général a fait merveille dans les grèves ; il a sacré femmes et enfants. Mais il adore Marianne ! »

Le budget des cultes doit être supprimé les curés sont inutiles, ils prêchent la résignation chrétienne.

Mais nous voterons des millions pour la prétraille car dans leurs rangs, il y a quelques tonsures qui adorent la République !

Qu'il nous soit permis, — suivant le cliché traditionnel — d'appeler la bienveillante attention de Monsieur le ministre de la guerre sur quelques fils respectueux de Marianne.

Ils furent à la hauteur des missions les plus délicates que la « Gueuse » leur confia.

Il y a Schneider... du Creusot.

Il y a Motte de Roubaix... et de Russie.

Il y a Jaurès et Gérault-Richard des cent mille Paletots et de la « Chair aux Gens ».

Il y a Jaluzot... du Printemps.

Il y a Rotschild de... partout.

Je m'arrête... j'y renonce !

Ils sont trop, mon général !

Les bras m'en tombent.

Les colonnes de la « Petite République » ne suffiraient pas !

Victor GUELTON.

### Jurisprudence ouvrière

#### Les Lois pour les Mineurs

Dans son dernier numéro, le Peuple a publié sous la rubrique « A la Chambre » la question posée par le citoyen Bouvier, député de Saône-et-Loire, au sujet du projet de loi sur les délégués mineurs voté par la Chambre il y a déjà plusieurs années, mais qui dort toujours et peut-être encore pour longtemps dans les cartons du Sénat.

On sait que ce projet de loi porte que les délégués mineurs devront passer 24 journées au moins dans les travaux souterrains de la mine.

On connaît la réponse du ministre, qui a dit, naturellement, qu'il ferait son possible pour faire voter rapidement ce projet de loi par les sénateurs, gens peu pressés et poitr cause, puisqu'ils sont créés pour empêcher les réformes d'aboutir trop vite, comme les chiens enragés pour mordre les passants.

Nous attendons le vote définitif de cette loi et sa promulgation par l'Exécutif. Ce sera toujours un semblant de satisfaction qui sera donné aux mineurs.

Mais cette loi votée, il ne faut pas croire cependant que le grand défaut, le grand vice de l'institution des délégués mineurs sera réparé.

Non pas, tant s'en faut !

Que les délégués mineurs passent 24 journées dans la mine, au lieu d'en passer 5 ou 6, ce n'est pas ce qui changera la situation, puisque leurs travaux et leurs rapports seront toujours condamnés à rester sans effet réel et sans sanction légale.

Nous avons déjà parlé plusieurs fois de cette question.

Mais il n'est pas inutile d'y revenir encore.

Une institution n'est bonne que si elle donne un bon résultat, de même que l'étiquette qui recouvre une marchandise n'a de valeur que si cette marchandise est excellente.

Or l'institution des délégués mineurs est bonne, excellente en son principe, mais elle est à peu près nulle dans son fonctionnement et dans son résultat.

Et pourquoi ?

Tout simplement parce que l'on ne tient pas compte des rapports des délégués mineurs, qu'ils restent presque toujours, pour ne pas dire toujours, sans résultat.

La loi qui les institue ne prévoit pas de sanction.

Les accidents qui surviennent journellement dans les mines — je ne fais allusion ici à aucune exploitation particulière — proviennent généralement de ce que les réparations nécessaires, indispensables ne sont pas faites.

Cependant toutes les défectuosités signalées, toutes les réparations nécessaires sont réclamées par les délégués mineurs et cela, souvent, en maints rapports successifs.

Mais on ne tient pas compte de ces rapports à la Préfecture ni au Corps des mines, à ce point que l'on se demande vraiment pourquoi existent et son payés les délégués mineurs.

Et, cela existe, répétons le, parce que la loi ne prévoit pas de sanction.

De sorte que les délégués mineurs peuvent faire autant de rapports qu'ils veulent et prévoir les plus grands dangers, les exploitants sont libres de n'en pas tenir compte et de passer outre sans encourir aucune responsabilité.

Il est encore bien beau quand ils ne mettent pas à la porte de leur exploitation le délégué qui prend sa mission au sérieux, si ce délégué n'est pas déjà remercié pour une raison ou pour une autre, souvent sous un prétexte futile.

Voilà le grand vice, le grand défaut de la loi.

Il est vrai que toutes les lois de la Bourgeoisie sont pareilles. Elles sont toutes incomplètes et sans sanction, quand elles ont l'apparence d'être faites en faveur des travailleurs.

Nous demanderions bien à nos députés de s'occuper de cette situation, mais ce serait en vain. Ils sont trop occupés en ce moment à manger du curé.

C. GIRAUD.

Délégué mineur.

### CHRONIQUE

#### Matérialisme et Spiritualisme

Qu'est-ce que le matérialisme et le spiritualisme ?

Ce sont les deux corps de doctrines qui se partagent le champ de la philosophie depuis que celle-ci existe.

C'est assez dire qu'il nous faut d'abord définir la philosophie.

Dans le langage vulgaire, un philosophe, c'est un sage, un homme qui accepte avec une égale indifférence, les mauvais coups de la fortune comme les bons. Tel le joyeux compère qui perd au jeu la mine souriante.

Tel aussi le mari, qui entre — sans le vouloir sans doute, mais de gaieté de cœur dans le sillon creusé des Sganarelles.

Tel encore le misérable qui, après avoir diné en serrant d'un cran la boucle de sa ceinture, s'en va, après cette opération consciencieuse, faire une promenade de digestion en sifflant un air de valse.

Un proprement parler, ce n'est cependant pas cela un philosophe.

D'une façon générale, tout homme de science, surtout de science pure (par opposition à la science appliquée) est un philosophe.

En langue anglaise, on appelle la physique : Natural Philosophy.

Du reste, il est peu douteux, — il est même certain pour le matérialiste que ce soient les théorèmes fondamentaux les principes généraux des sciences, qui constituent la base essentielle de la philosophie.

c'est ainsi que Cicéron la définit, d'après Platon, la science des choses divines et humaines.

Le grand logicien François Bacon identifiait les mots philosophie et science, les opposant ainsi unis à l'art et à l'histoire.

Et cependant, il y a une différence entre la science et la philosophie, entre un homme de science et un philosophe.

Aristote l'avait déjà pressentie, cette différence, en définissant la philosophie, la science des principes ou la science des causes.

En effet, tandis que la science — dans sa partie d'observation et d'expérimentation — qui est sa base unique — étudie des faits présents... recherche des rapports de cause à effet entre des phénomènes tangibles, visibles, auditibles ou autrement sensibles à tous, quitte à généraliser dans un temps et dans un espace plus ou moins vastes, mais non infinis... la philosophie a pour essence la recherche des causes antérieures et des effets postérieurs à toutes choses, des causes premières et des causes finales, comme elle dit orgueilleusement !

Le savant... observe les objets et les phénomènes qui l'entourent, classe ses objets et ces phénomènes d'après leurs caractères communs, il remarque et note les rapports de coexistence, de succession et de subordination des phénomènes, et, peu à peu, il formule des lois de plus en plus générales, — lentement, pierre par pierre, il construit son édifice, pour y loger le bonheur de l'humanité.

Le philosophe a des visées moins modestes, il est le romantique de la science. Il pense à l'au-delà, à l'en soi des choses ! Il daigne accepter assez souvent les données de la science — avec, évidemment, un certain mépris — mais il cherche à aller plus loin que l'observation ne le permet. Il fait surgir de son imagination une foule de pourquoi ? auxquels il répond tant bien que mal.

Pourquoi l'univers existe-t-il, réglé selon un ordre aussi parfait ? Pourquoi vivons-nous ? Pourquoi mourrons-nous ? etc... etc.

Depuis toujours, depuis qu'une simple constatation empirique des premiers hommes détruisit, dans leur esprit, une conception de leur grossier fétichisme ; depuis que le vent des premières observations astronomiques fit corouler le château de cartes des premières cosmogonies ; depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, la lutte se continue entre la science et la philosophie, entre le matérialisme et le spiritualisme, entre la connaissance positive — alimentée par la seule observation — et l'esprit religieux, alimenté par l'illusion, quand ce n'était pas l'hallucination ou la supercherie.

Mais qu'est-il arrivé dans les cours des siècles de progrès humain ? Il est arrivé que la science, accumulant découvertes sur découvertes, vérités sur vérités, et étendant ainsi son aire d'explication sur une partie de plus en plus grande de l'univers sensible.

— passant de théorie sur les objets qui nous environnent (pesanteur, forces moléculaires ou élastiques, chaleur, etc.) à des théories sur l'origine de la terre (de Saussure) sur l'origine du système solaire et des mondes (théories de Laplace et de Herschel).

— établissant sur le socle inébranlable de la thermodynamique les théories de l'entropie croissante et de la conservation de l'énergie, donc de la matière — forme de l'énergie.

— étendant les notions de dérivation des races humaines ou animales à la dérivation des espèces de l'animalité et de la végétabilité entières,

— démontrant irréfutablement l'avitailisme et le déterminisme,

— arrivant enfin à formuler cette superbe synthèse de l'évolution des mondes, des êtres vivants et des sociétés (si supérieurement établie par Herbert Spencer) et qui est, sans contredit, la plus colossale conception unitaire des choses qu'ait jamais enfantée le cerveau de l'homme.

— la science, dis je, est venue successivement expliquer d'une façon des lors définitive, les pourquoi que l'impatiente philosophie avait prématurément étudiés et auxquels elle avait répondu plus ou moins bien, se laissant guider, pour ce faire, par son imagination, pompeusement avec du titre de Raison ou de Révélation (avec de grands R... soit dit sans calembour).

Et alors, bon gré mal gré, les philosophes, en rechignant, en invoquant même

LES GRÈVES

Les Tisseurs de Saint-Quentin

Depuis plus de trois mois, nos camarades de misère de Saint-Quentin sont en grève...

Nos socialistes gouvernementaux se sont rendus sur les lieux de la grève et cela a suffi aux patrons des tissages de cette localité...

Naturellement comme partout ailleurs, et comme il en sera toujours ainsi en régime capitaliste et bourgeois...

Le Préfet a fait afficher un arrêté aux termes duquel les atteroupements seront dispersés par la force.

Combes n'a pas assez souillé ses mains dans le sang des travailleurs à la Bourse du travail de Paris...

En raison de la tournure que prend la crise, la Fédération des chambres syndicales de Saint-Quentin a décidé de lancer l'appel suivant à tous les travailleurs :

« Camarades, Dans sa réunion générale du 21 novembre, la Fédération a décidé à l'unanimité absolue d'inviter tous les travailleurs...

« Nos camarades ont eu raison de ne pas accepter ces prétentions. Nous sommes persuadés que s'ils succombaient dans leurs revendications...

« De l'énergie, camarades, et tous debout pour la victoire ! « Vive la solidarité ouvrière ! Vive la Révolution sociale !

« Pour la Fédération, « Le comité exécutif. » On voit par cet appel de la Fédération des Chambres syndicales de Saint-Quentin que nos frères de misère de cette ville sont décidés à une résistance énergique.

Malgré la rapacité patronale, malgré la complicité inqualifiable du Gouvernement grâce à leur attitude ferme nos courageux camarades triompheront nous en avons l'espoir.

« Dans ce cas un appel sera adressé par nous aux travailleurs pour décider l'arrêt complet du travail. « Que tous les travailleurs examinent sérieusement leur situation : ils comprendront que leur devoir sera d'être dans la rue avec leurs camarades tisseurs et tisseuses.

« De l'énergie, camarades, et tous debout pour la victoire ! « Vive la solidarité ouvrière ! Vive la Révolution sociale !

« Pour la Fédération, « Le comité exécutif. » On voit par cet appel de la Fédération des Chambres syndicales de Saint-Quentin que nos frères de misère de cette ville sont décidés à une résistance énergique.

Malgré la rapacité patronale, malgré la complicité inqualifiable du Gouvernement grâce à leur attitude ferme nos courageux camarades triompheront nous en avons l'espoir.

« Dans ce cas un appel sera adressé par nous aux travailleurs pour décider l'arrêt complet du travail. « Que tous les travailleurs examinent sérieusement leur situation : ils comprendront que leur devoir sera d'être dans la rue avec leurs camarades tisseurs et tisseuses.

« De l'énergie, camarades, et tous debout pour la victoire ! « Vive la solidarité ouvrière ! Vive la Révolution sociale !

« Pour la Fédération, « Le comité exécutif. » On voit par cet appel de la Fédération des Chambres syndicales de Saint-Quentin que nos frères de misère de cette ville sont décidés à une résistance énergique.

Malgré la rapacité patronale, malgré la complicité inqualifiable du Gouvernement grâce à leur attitude ferme nos courageux camarades triompheront nous en avons l'espoir.

« Dans ce cas un appel sera adressé par nous aux travailleurs pour décider l'arrêt complet du travail. « Que tous les travailleurs examinent sérieusement leur situation : ils comprendront que leur devoir sera d'être dans la rue avec leurs camarades tisseurs et tisseuses.

« De l'énergie, camarades, et tous debout pour la victoire ! « Vive la solidarité ouvrière ! Vive la Révolution sociale !

« Pour la Fédération, « Le comité exécutif. » On voit par cet appel de la Fédération des Chambres syndicales de Saint-Quentin que nos frères de misère de cette ville sont décidés à une résistance énergique.

Malgré la rapacité patronale, malgré la complicité inqualifiable du Gouvernement grâce à leur attitude ferme nos courageux camarades triompheront nous en avons l'espoir.

« Dans ce cas un appel sera adressé par nous aux travailleurs pour décider l'arrêt complet du travail. « Que tous les travailleurs examinent sérieusement leur situation : ils comprendront que leur devoir sera d'être dans la rue avec leurs camarades tisseurs et tisseuses.

« De l'énergie, camarades, et tous debout pour la victoire ! « Vive la solidarité ouvrière ! Vive la Révolution sociale !

« Pour la Fédération, « Le comité exécutif. » On voit par cet appel de la Fédération des Chambres syndicales de Saint-Quentin que nos frères de misère de cette ville sont décidés à une résistance énergique.

Malgré la rapacité patronale, malgré la complicité inqualifiable du Gouvernement grâce à leur attitude ferme nos courageux camarades triompheront nous en avons l'espoir.

« Dans ce cas un appel sera adressé par nous aux travailleurs pour décider l'arrêt complet du travail. « Que tous les travailleurs examinent sérieusement leur situation : ils comprendront que leur devoir sera d'être dans la rue avec leurs camarades tisseurs et tisseuses.

« De l'énergie, camarades, et tous debout pour la victoire ! « Vive la solidarité ouvrière ! Vive la Révolution sociale !

« Pour la Fédération, « Le comité exécutif. » On voit par cet appel de la Fédération des Chambres syndicales de Saint-Quentin que nos frères de misère de cette ville sont décidés à une résistance énergique.

socialiste d'Ivry a, entre les mains, de puis sept ans, des plans et devis qui auraient permis à la commune de distribuer son eau en régie ce qui, non seulement, aurait apporté une économie très sensible aux contribuables d'Ivry...

Le citoyen Liseau dit qu'il ne s'attendait pas à moins du citoyen Coutant, le connaissant depuis longtemps.

Il établit, sans contestation possible, la différence qu'il y a entre le Conseil municipal nationaliste de Paris qui vote le gaz en régie et le Conseil municipal socialiste (?) P. O. F. (?) d'Ivry qui vote un monopole à une Compagnie.

N'est-ce pas là, dit-il, un acte de trahison à l'égard du socialisme, un acte que tout homme de cœur doit flétrir et condamner ?

Mais non, le Conseil municipal socialiste (?) P. O. F. (?) d'Ivry ne fait que continuer son œuvre de désagrégation socialiste.

Créer le monopole des abattoirs, le monopole de l'électricité, le monopole du gaz, le monopole des eaux, telle est l'œuvre des socialistes du P. O. F. d'Ivry, M. Roussel en tête.

Mais j'espère, ajoute le citoyen Liseau en terminant, qu'au mois de mai prochain la population d'Ivry, après avoir reconnu l'œuvre néfaste de ces faux socialistes et ne voulant plus être trompés et être grugés, les enverront manger leurs économies, réalisées depuis qu'ils sont au pouvoir, en d'autres lieux.

Il faudra que Roussel réintègre son cinquième de la rue Pigalle. Ce ne sera pas les décisions du Congrès de Reims permettant toutes les compromissions en période électorale qui l'en empêcheront.

Le citoyen Dubreuil pourra, à l'occasion, décréter tous les Ukases qu'il lui plaira.

Coutant ne marchera pas, il se rappellera les petites infamies que Roussel lui a suscitées.

D'ailleurs j'en ai été le témoin d'une, entr'autres. Grâce à la diffamation, aux insinuations calomnieuses répandues par les adversaires de Coutant, on était arrivé à créer une mésintelligence dans le sein de sa famille et l'on aurait voulu un scandale en amenant le divorce.

A cet effet, une convocation avait été adressée au citoyen Coutant pour se rendre en conciliation.

Cette convocation fut remise entre les mains du maire, M. Roussel qui, au lieu de la remettre à Coutant, la garda en poche.

C'était la veille de l'inauguration de la verrerie ouvrière à Albi. Coutant et Roussel prirent le train ensemble pour se rendre à Albi et ce n'est qu'à Teissonnière dans le Tarn, à la gare de bifurcation pour Albi, que Roussel remit jésuitiquement la convocation au citoyen Coutant qui ne pouvait plus répondre à cette convocation.

Il dut se servir du télégraphe pour s'excuser et la petite infamie n'eut pas de suites graves pour Coutant.

Quel chabanaïs il fit à Roussel à ce sujet ! Que de vérités j'entends ! Mais que dire des procédés de loyauté du citoyen Roussel du P. O. F. ?

B. BESSET Nous remercions le Congrès de Reims de nous avoir rendu notre liberté au Peuple. Nous saurons en profiter. B. B.

VENIN DES REPTILES

Un mal qui répand la terreur, Mal que Combes inventa dans sa fureur Pour punir les crimes des prolétaires...

« La Petite Répugnante » puisqu'il faut l'appeler par son nom, fait aux socialistes la guerre.

Il n'en meurt pas tous, mais tous en sont atteints. Cependant on n'en voit peu se soucier des élocutions inépuables de cette feuille fondée sur le trahison de ses directeurs-usuriers fait les délices du massacreur Combes.

Cependant cette peste de « Petite Répugnante » n'est encore point parvenue à s'emparer de Gohier qui a su se prémunir, contre le virus de la calomnie que traitent derrière eux les Jaurès et les Gérault Mouchard, de l'antiséptique de la sincérité des convictions socialistes révolutionnaires.

Et la bave de ces êtres visqueux, malgré l'odeur pestilentielle qu'elle dégage, n'a pu empêcher l'auteur de l'Histoire d'une Trahison de soigner, les malheureux atteints de la confiance qu'ils ont en les compromissions.

Néanmoins on avait pu croire qu'en raison des convenances qu'ils arborent dans le monde capitaliste ou royaliste un semblant de scrupules, les eut rappelés à des sentiments de respect qu'inspire à toute la gent honnête l'intégrité et incorruptible Gohier.

La besogne à laquelle, n'aurait jamais osé se livrer un Max Régis quelconque ne régnait nullement à ceux dont la vocation le prédestinait à l'ignoble profession de souteneur, ou non moins infâme métier de maître-chanteur dans lesquels excellent les Gérault-Mouchard et les Jaurès.

On comprendra donc qu'avec le passé qu'ont ces tristes dieux de la police du carnet de Défroqué, de légifères crânes puissent s'emparer d'eux lorsque Gohier avec l'énergie qu'on lui connaît veut dans leur fil démasquer les félons et clouer au pilori les abjects personnages qui exploitent la naïveté du peuple au profit du ministère du crime et de l'Inquisition.

Les fonds secrets ont permis à Gérault-Mouchard de se payer des paradis d'astrakan, de devenir le propriétaire de la « chair aux gens ». Il faut bien que diable qu'il continue à mériter l'odieuse confiance de Combes qui rétribue largement.

Aussi il est permis de se douter du nombre considérable d'agents provocateurs, de voyous et d'ex-colègues de la casquette à trois points qui ont été mobilisés par l'amant de la fille Chevalier, le souteneur de la Vilette, aidé par son compère Jaurès-Jourdain, pour la réunion qu'il donnait dimanche dernier Urbain Gohier à la salle des Sociétés savantes à Paris. Dans cette conférence l'auteur de « l'Armée contre la nation » devait traiter de la Force anticléricale.

Malgré le déploiement des forces des apaches, Gohier a parlé devant une salle comble. Malgré les cris de bêtes que l'on fouaille poussés par la bande à quarante sous du triste égoutier en chef de la « Petite », Gohier a dénoncé aux applaudissements nombreux de l'assistance honnête la fumisterie anticléricale.

Le mangeur de curés à la Chambre, Jaurès, baiseur de croix dans sa famille, le sélect député au Parlement Gérault Richard, pâle voyou le soir, ont été plutôt malmenés. Des cris de vive Gohier, à bas les traitres et les fumistes, accueillirent chaque période oratoire du conférencier. La séance a été levée aux cris répétés de vive la Révolution sociale !

Triste oh ! bien triste journée pour le fumiste Combes et les deux sécrétaires de la « Petite Répugnante. » Pierre DELOCHE.

L'Unité d'intérêts électoraux

Le citoyen Roussel du P. O. F., maire d'Ivry, exécuté par le citoyen Coutant, du P. S. R., député de la Seine. — Les monopoles et le P. O. F. — Premier résultat du Congrès de Reims.

Au Congrès d'assurance mutuelle électorale qui s'est tenu à Reims, dernièrement, on a voulu briser les cadres du « Parti socialiste révolutionnaire » et effacer ce titre qui est bien gênant en période électorale, adapter un titre qui effraierait moins la matière électorale.

On n'a pu réussir que sur les papiers de M. Dubreuil, ancien employé de M. Edwards et nous savons que nombre de comités dont nous sommes entendus le conserver.

L'union est donc complète entre les deux tronçons du Parti le P. O. F. et le P. S. R. Rappelons seulement la déclaration très franche que nous fit le citoyen Novel qui était justement délégué au Congrès de Reims, représentant probablement ses frères :

Lorsque nous nous retirons de la Fédération du Rhône, le citoyen Novel, nous disait : Il vaut mieux que nous nous séparions, car nous ne pouvons pas lutter ensemble, nous n'avons pas les mêmes sentiments, les mêmes principes, il y a entre nous question de tempérament — le citoyen Forestier disait question d'estomac.

A Ivry il en est probablement de même pour la question d'estomac.

Le samedi 10 octobre, le citoyen Coutant, député, rendait compte de son mandat dans la salle des fêtes de la Mairie. Après avoir énuméré les travaux qu'il a accomplis au Parlement, les améliorations apportées à la classe des travailleurs, il a fait connaître qu'il était membre de la commission parlementaire des grands travaux, rapporteur de la commission de l'automobilisme, qu'il était membre de la commission des inhumations.

A cet effet, il a déclaré être l'adversaire résolu de tous les monopoles qui, dit-il, sont des armes de plus confiées à la Bourgeoisie capitaliste.

Le citoyen Liseau, ancien conseiller municipal d'Ivry, approuve le citoyen Coutant, rappelant sa vigoureuse sortie contre les monopoles.

Lecitoyen Liseau demande au citoyen Coutant son sentiment sur le vote émis par le Conseil municipal d'Ivry, le 3 octobre dernier concédant à la Compagnie des Eaux, le monopole du service des eaux et, ce, pendant trente années ; un vrai Lignon, quoi !

Le citoyen Coutant répond que quant à lui il a été et est toujours l'adversaire des monopoles et blâme le maire Roussel et son Conseil d'avoir cédé ce monopole, surtout, dit-il, que la municipalité

Les funérailles de Jean Allamel

Ouvrier apprêteur de tulles

Mercredi la corporation toute entière accompagnait au cimetière le citoyen Jean Allamel, ancien secrétaire adjoint du syndicat, qui depuis dix-huit mois était tenu à l'écart de la lutte par la maladie trop fréquente chez les apprêteurs, et qui l'a conduit à la tombe — la tuberculose.

Jean Allamel laisse une veuve et un jeune enfant en bas-âge. La situation difficile qui lui était faite par la maladie qu'il a subie, ainsi que le manque de travail qui en est résulté, ont pas permis à sa famille d'avoir toute l'indépendance désirée afin de pouvoir faire respecter ses sentiments.

Un prêtre est venu faire tâche à ses obsèques, et le corps fut conduit à l'église où, entre parenthèses, il n'y a pas plus de 3 minutes. On vit bien que la famille ne payait pas.

Les grévistes avaient offert une superbe couronne qui était portée par eux. Il y eut deux cortèges. La famille suivant le corps et les obsèques religieuses.

Ensuite un e-pace bien marqué, et le cortège anticléricale. Les porteurs de la couronne, les membres du bureau du syndicat, toute la corporation et des membres des autres corporations, plus d'un millier de personnes, formèrent le carré tout autour de la place Saint Pothin et s'abstenant d'entrer à l'église.

Disons que tous les assistants de ce cortège avaient à la boutonnière l'immoitelle rouge.

Ce fut une belle manifestation matérielle contre le cléricanisme soutien du patronat.

« Cimetière, notre camarade Besset, secrétaire de la Fédération des syndicats, aussitôt que le prêtre eut terminé ses monneries, prit la parole en ces termes : Après les paroles inintelligibles prononcées ici par l'apôtre du mensonge, il nous paraît utile de faire connaître les sentiments réels de Jean Allamel, qui fut des nôtres.

Nous ne voulons faire retomber la responsabilité de l'acte commis contrairement à ses principes à une famille si éprouvée dont nous respectons et partageons la douleur et voudrions la rendre moins cruelle, ce sera à la société mauvaise que nous subissons, au capital qui applique toujours à son aide le cléricanisme et ses suppôts pour maintenir l'ouvrier sous sa domination, qui n'ayant pas encore su s'approprier les moyens matériels de son affranchissement.

Besset retrace ensuite la vie de misère que fut celle de l'ouvrier, qui, comme Allamel à l'âge de 27 ans aboutit à la tombe. Il déclare que c'est un assassinat de l'ouvrier par le capital et dit que ces actes méritent vengeance, que la meilleure vengeance à tirer est celle qu'Allamel pour-vait avec nous, et pour laquelle il a souffert et a succombé, que le meilleur moyen d'honorer sa mémoire est de poursuivre sa tâche et de ne s'arrêter de mener le combat que le jour de la défaite complète du patronat, par la disparition de la société capitaliste et l'emancipation complète des travailleurs où il pourra ce jour-là y avoir des hommes libres.

Après le citoyen Besset, notre camarade Roussel, consiller prudhomme de la catégorie, a retencé la vie de militant de Jean Allamel, l'appui qu'il avait apporté dans les luttes pour l'emancipation de la corporation et engagé la corporation à poursuivre son œuvre.

Les assistants se sont retirés profondément impressionnés. Les grévistes se sont reformés en cortège pour se rendre à la Bourse du travail.

De nombreuses quêteuses le long de ee parcours, ont fait ample moisson de matriaille pour continuer la lutte. A. T.

La Réponse d'Augagneur

UN EXPLOIT D'HUISSIER

Mardi dernier, un huissier a remis au domicile de notre ami et collaborateur Besset, rédacteur gérant du Peuple, le poulet que voici, dans toute sa teur :

« L'an mil neuf cent trois le vingt-quatre novembre « A la requête de Madame Marguerite Augagneur épouse de Monsieur Victor Augagneur Maire de la Ville de Lyon, demeurant avec lui à Lyon, rue du Plat, 10 dûment autorisé et assisté de son mari « J. Antoine BERTHET, huissier reçu au Tribunal civil de Lyon, y demeurant, Rue de la Barre 5, sous-signé

« Ai fait sommation à Monsieur B. Besset Imprimeur Gérant, du Journal « Le Peuple de Lyon » dont les bureaux sont situés à Lyon rue Garibaldi, 120 où étant et parlant à la personne d'une femme à son service

« D'avoir conformément à l'article 13, de la loi sur la presse du 29 juillet, 1881, à insérer à la même place et en même caractère dans le numéro le plus prochain du Journal « Le Peuple de Lyon », la réponse suivante à l'article paru dans le Numéro du dit Journal en date du 22 novembre courant portant en tête en gros caractères « Une Nouvelle : Nouveau divorce d'Augagneur » le dit article ayant pour titre et en gros caractère « Une grave nouvelle » et commençant par ces mots « Nous apprenons avec regret que Madame Augagneur, etc. » et finissant par ces mots « rien de ce qui intéresse Augagneur ne nous est insensé »

« Roche-la-Molière, le 24 Novembre « 1903, Monsieur le Directeur du Journal « Le Peuple ». Dans le « Peuple » du 22 Novembre vous publiez un entre-filet inqualifiable usant de mon droit de réponse je vous somme de retracer dans votre prochain numéro des insinuations blessantes pour ma dignité de femme. Croyez Monsieur à l'indignation que j'éprouve et que partage « ront toutes les honnêtes gens en voyant « que pour satisfaire des haines politiques vous n'hésitez pas à éblousser « dans vos polémiques une femme qui « ne demande rien à personne.

« Marguerite AUGAGNEUR. La présente signification lui est faite à telles fins que de droit

« Sous toutes réserves « Et je lui ai parlant comme dessus laissé la présente copie

« Sous enveloppe fermée, ne portant, conformément à la loi, d'autre indication d'un côté, que les noms et demeure de la partie, et de l'autre, que le cachet de

mon étude, apposé sur la fermeture du pli

« Coût six francs 30 centimes timbre spécial une feuille de 0 fr. 60 c. » (Signature illisible)

Nous nous permettons de faire quelques commentaires indispensables à cet exploit.

Nous apprendrons d'abord à nos lecteurs qu'une heure après avoir remis cet exploit au domicile de Besset, le même huissier est revenu pour « raturer » sur le dit exploit les mots : « Roche-la-Molière », oubliant d'« approuver » les trois mots raturés ainsi.

Pourquoi cette rature ? Nous ferons ensuite remarquer à nos lecteurs que l'exploit en question a été remis le 24 novembre au domicile de Besset et que la lettre de Madame Augagneur est datée de Roche-la-Molière, près Saint-Etienne, du même jour 24 novembre.

Voilà une lettre qui, vraiment, a du venir par le télégraphe ! Nous pourrions bien nous demander si cette lettre est vraiment de Madame Augagneur.

Nous pourrions avoir le droit d'en douter.

Quoi qu'il en soit, nous tenons à ajouter que nous n'avons en rien voulu atteindre la dignité de femme de Madame Augagneur.

Nous avons pour elle le respect le plus profond. Il n'est que légitime, du reste. Si nous avons pour son mari Embaudruche le mépris le plus sincère et le plus caractérisé, nous avons pour elle la plus haute et la plus entière considération.

Mais puisque M. Augagneur a reconnu la nécessité de répondre à notre article, nous le mettons au déh d'oser nier que Madame Augagneur n'a pas quitté le domicile conjugal depuis les premiers jours d'octobre et n'a pas constitué avoué pour obtenir son divorce.

Il est possible que cela ne regarde que lui. Mais cela démontre bien cependant que l'homme privé est aussi peu... sympathique que l'homme public. A. M.

CHEZ LES JAUNES

J'aurais cru qu'il n'était pas indispensable de continuer la démonstration que j'avais entreprise, non pas pour me justifier des calomnies qui furent lancées contre moi, puisque cette justification a été faite par d'autres plus autorisés. Mais puisque les jaunes s'en mêlent, je la reprendrai dans un prochain numéro, au point où je l'ai laissée dans le numéro du 8 novembre dernier.

Aujourd'hui, on me remet un numéro d'un journal dirigé par un Monsieur Corrompt, secrétaire général de la Fédération nationale des Chauffeurs, Conducteurs, Mécaniciens, Automobilistes, Electriciens et toutes industries et parties similaires (ouf, c'est fini !)

Ce Monsieur et cette Fédération sont de vieilles connaissances, puisque le Monsieur en question fut l'initiateur de la Bourse des Jaunes, au gros numéro de la rue des Vertus, et que lui et sa Fédération furent chassés comme tels, de la Confédération générale du Travail et de la Bourse du Travail de Paris, expulsion qui fut approuvée et sanctionnée par le congrès de la Confédération en 1901, à Lyon.

Ce Corrompt pue. Il ramasse les insanités et les infamies qui furent dirigées contre moi et dénaturent les faits ainsi que mes écrits, faisant jouer un rôle absolument contraire à la réalité à quelques uns de mes amis.

Ce Corrompt se réclame à l'heure actuelle du citoyen Colte, la victime de la Bourse de Travail de Paris, et du citoyen Voillot.

Quelle Trinité ! Cependant, au congrès de 1901, à Lyon, Colte et Voillot approuvèrent la mesure prise contre le Corrompt. Déjà, au moment où la calomnie fut lancée contre moi par Darne, c'est par les relations, la correspondance qu'il avait eues avec les jaunes de l'Aveyron, les Pougneau et autres Poux, qu'il put y donner une certaine créance.

Il me fallut l'affirmation de la vérité, qui ne fit pas défaut, développée largement par le secrétaire du syndicat des rouges de Decazeville pour confondre mes calomnieux.

Aujourd'hui, je me trouve encore en face des jaunes, en face d'un Corrompt, renié, démasqué, chassé par les organisations syndicales, par les rouges.

Après avoir obtenu un vote unanime de confiance de ceux qui ont vu, connu, apprécié les faits qui me sont reprochés, cela pourrait me suffire !

Que les Colte, les Voillot et autres Corrompt s'unissent ; ils ne me feront pas dévier de la voie que je me suis tracée et que je poursuis depuis vingt années pour la lutte contre les exploités et tous leurs soutiens, avec abnégation au détriment de mes intérêts.

Que mes adversaires en montrent autant. B. BESSET

voit jamais dans les manifestations.

Il est certain que pour m'y voir, il faudrait qu'il y fut lui-même. On se rappelle encore trop sa conduite lors des manifestations de la dernière grève des tramways.

« Mais voyons, Darne, sérieusement, vous seriez-vous aperçu tardivement que j'appartiens à votre famille !

Qui ne se rappelle la dénonciation de notre camarade Legaury, par l'ancien secrétaire du syndicat des tramways.

Qui ne sait, maintenant, que nous étions servis dans votre comptoir, lors des grandes grèves et à la suite des grandes réunions, par deux agents de la police secrète.

Rappelons-nous l'incident de l'entêtement de votre beau-frère, aux Brotteaux, où les membres du groupe du P. O. F. furent submergés par les policiers protestant contre la couronne du Parti !

Rappelons-nous qu'un policier servait d'extra au vin d'honneur qui suivit la fondation de la Fédération Rrrrévolutionnaire du Rhône, faits que nous avons appris ensuite et qui nous fit désertier votre comptoir, ce qui vous obligea à le désertier vous-même.

Il est vrai que pour tout cela vous pouvez nous dire que ces policiers étaient chez vous... de la famille !

Drôle de famille tout de même si nous en concluons que ce qui se semble se rassemble !

Allons ne parlez pas de policiers, Darne, on ne parle pas de corde dans la maison d'un pendu !

B. B. P. S. R.

Fédération Interdépartementale

COMPTE RENDU

DU Congrès du 22 Novembre

Comme nous l'avons annoncé, le premier Congrès de la Fédération interdépartementale du P. S. R. s'est réuni dimanche dernier à 10 heures du matin, au Cercle de l'Est, à Saint-Etienne.

Le Congrès a tenu deux séances, une le matin et une l'après-midi. En voici le compte rendu analytique.

Séance du matin La séance s'ouvre à 10 heures. Les délégués procèdent à la nomination du bureau.

Sont nommés : Louis Forestier, président ; B. Besset et J. Jourjon, assesseurs ; J. Delmorès, secrétaire.

On procède aussitôt à la vérification et à l'approbation des mandats. Le Parti socialiste révolutionnaire de Lyon est représenté par les citoyens B. Besset et F. Raffin.

Le Parti révolutionnaire égalitaire de Lyon est représenté par le citoyen Louis Forestier.

Le Cercle de l'Est de Saint Etienne est représenté par les citoyens Phalip, P. Deloche et J. Delmorès.

La Fédération socialiste révolutionnaire de Saint-Etienne est représentée par les citoyens J. Jourjon, Raymond et Bouthéon.

Le Groupe socialiste révolutionnaire du Soleil est représenté par les citoyens Dantony et Laurent.

Soit cinq organisations représentées par onze délégués.

La Parole est donnée au citoyen Besset qui explique que ce premier Congrès doit être surtout un Congrès d'organisation et d'entente.

Il s'agit d'abord de fonder l'œuvre, de construire solidement notre Fédération interdépartementale, de faire acte de vie et de propagande, en faveur des vrais principes et du véritable drapeau. Il s'agira, ensuite, d'amener et de recevoir avec nous tous les groupements et tous les éléments écourés de la situation présente, prêts à marcher dans la bonne voie socialiste révolutionnaire que nous entendons suivre.

Le citoyen Jourjon dit qu'après le Congrès de Reims la nécessité d'une nouvelle organisation socialiste, se faisant une loi impérieuse des principes, s'impose à tous les vrais socialistes.

Le citoyen Deloche expose que si l'on condamne les reniements et les trahisons du Parti socialiste français, on ne peut s'entendre davantage avec le Parti socialiste de France qui est prêt à suivre la même voie et à commettre les mêmes fautes.

On passe ensuite à l'élaboration de l'ordre du jour du Congrès. Après une discussion à laquelle prennent part les citoyens Forestier, Besset, Raffin, Jourjon, Delmorès, Deloche et Raymond, l'ordre du jour suivant est adopté :

1<sup>re</sup> question. — Notre attitude à l'égard de la Bourgeoisie. 2<sup>e</sup> question. — Notre attitude à l'égard des autres partis socialistes. 3<sup>e</sup> question. — Notre attitude électorale. Les mandats. 4<sup>e</sup> question. — La lutte politique et la lutte économique ; la grève générale. 5<sup>e</sup> question. — Le Comité fédéral. La propagande à organiser. La séance du matin est ensuite levée.

Séance du soir La séance de l'après-midi commence à deux heures. Le Congrès aborde la discussion de la première question : Notre attitude à l'égard de la Bourgeoisie. Après une discussion à laquelle prennent part les citoyens Besset, Deloche,

Jourjon et Bouthéon la motion suivante est adoptée à l'unanimité :

« Le Congrès décide que le Parti socialiste révolutionnaire n'a pas à choisir entre les diverses fractions de la Bourgeoisie possédante et gouvernante. »

« La classe des exploités à pour adversaires tous les exploités, qu'ils se disent royalistes, nationalistes, opportunistes ou radi caux, réformistes ou socialistes, la Révolution sociale ayant pour seul but la socialisation des moyens de production et d'échange, seul moyen d'émancipation. »

« Le Parti socialiste révolutionnaire ne luttera pas moins sans cesse pour arracher à la bourgeoisie toutes les améliorations partielles possibles, mais restera toujours son ennemi de classe, sans compromission gouvernementale ou administrative. »

« Le Congrès passe à l'étude de la 2e question : Notre attitude à l'égard des autres partis socialistes. »

« A l'égard des autres partis socialistes, le Congrès, déclarant qu'il n'existe et ne peut exister qu'un parti socialiste, celui qui lutte sur le terrain purement économique de la lutte des classes et de l'internationalisme qui englobe l'humanité toute entière, ne reconnaît aucun parti se réclamant du socialisme révolutionnaire et ayant des attaches avec la classe capitaliste et gouvernante, ce qui est la négation du principe socialiste. »

« L'ordre du jour appelle la troisième question : Notre attitude électorale ; les mandats. »

« Le Congrès interdépartemental du P. S. R. déclare que la période électorale ne peut servir qu'à faire de la propagande et à déterminer son action, et ne doit jamais porter sur des élections de résultats. »

« Il décide que les camarades candidats feront toujours des déclarations de principes nettement révolutionnaires de lutte de classe et ne devront se rallier, en aucun cas, à des déclarations mixtes. Ils devront se maintenir toujours sur leurs déclarations jusqu'au dernier moment et sans désistement pour quiconque, sauf le retrait pur et simple des candidatures, dans les cas où manqueraient les moyens d'action. »

« On passe à la quatrième question : La lutte politique et économique ; la grève générale. »

« Une longue discussion s'engage à laquelle prennent part les citoyens Besset, Deloche, Raffin, Delmorès, Forestier et Jourjon. »

« Finalement la motion suivante est votée à l'unanimité, mais une voix : « Le Congrès décide que le P. S. R. doit être une organisation essentiellement économique, niant la théorie de la valeur. Il doit concevoir que les êtres ont le devoir de produire selon leurs moyens et le droit de consommer selon leurs besoins. »

« Le Congrès envisage la question de la grève générale comme étant le moyen suprême qui nous amènera au but de félicité humaine, vers lequel doivent tendre toutes les énergies et pour lequel nous devons employer tous les moyens à notre disposition. »

« On passe à la cinquième et dernière question : Comité fédéral ; la propagande à organiser. »

« Les délégués des organisations de la Loire et du Rhône, réunis en Congrès à Saint-Etienne, le 22 novembre 1903, déclarent adhérer à une Fédération constituée sous le titre : P. S. R. Fédération interdépartementale. Ils fixent momentanément le siège de la Fédération à St-Etienne avec chaque localité où se trouvent des organisations adhérentes. »

« Les délégués prennent l'engagement de faire toute la propagande nécessaire pour étendre l'action de la Fédération dans tous les centres ouvriers et déclarent qu'ils n'auront d'autres principes que ceux formulés dans les motions adoptées par le Congrès, s'engageant à les respecter dans leur intégralité. »

« Ils clôturent le Congrès au cri de : Vive la Révolution sociale ! Vive la Grève générale. »

« Le citoyen Delmorès prend la parole. Il félicite tous les délégués de leur activité et de leur attention. »

« Il remercie les délégués lyonnais de leur présence. »

« Le Congrès n'est pas le point de départ d'un nouveau parti, dit-il. »

« C'est la reconstitution ou plutôt la réorganisation du vieux parti socialiste révolutionnaire de d'anciens, pour leurs intérêts particuliers ou leur ambition personnelle, ont trahi et auraient voulu compromettre, si non détruire. Mais son drapeau est relevé. Il sera désormais tenu haut et ferme par la Fédération interdépartementale, au-dessus de toutes les défaillances, à l'abri de toutes les trahisons. »

« La séance est levée. »

Pour le Comité fédéral : Le Secrétaire, J. JOURJON.

Pour le bureau du Congrès : Le Secrétaire, Jules DELMORÈS.

CERCLE DE L'EST

La Fête de dimanche dernier

Comme nous l'avons annoncé, dimanche dernier a eu lieu la fête d'inauguration du nouveau local du Cercle de l'Est à Saint-Etienne.

De nombreux camarades avaient répondu à l'appel du Conseil d'administration, qui avait tenu à bien faire les choses. La salle, cependant vaste, était trop petite pour contenir tous les assistants.

On le sait, la fête comprenait un casse-croûte, une causerie, un concert et un bal.

Le programme a été admirablement exécuté en tous points.

Très bien servi, avec un menu copieux, le casse-croûte a donné satisfaction à tous. Ce n'était pas un banquet bourgeois, aux allures cérémonieuses. Mais c'était bien un confortable repas de socialistes et de révolutionnaires.

La causerie faite par notre ami Besset, sur la famille dans la société actuelle, a vivement intéressé les auditeurs et a été applaudie par tous.

Le concert a été particulièrement intéressant.

On sait que notre jeune ami, « Le Petit Jules », le prodige lyonnais, de l'Edorado et des meilleurs concerts, nous avait assuré son concours. Se dérobant à des engagements antérieurs pour nous être agréable, le Petit Jules a tenu la parole qu'il avait donnée à Delmorès et a vraiment enthousiasmé l'assistance par ses chansons socialistes et comiques et par ses monologues. Le Petit Jules est un bon chanteur. Il est devenu un bon diseur.

C'est véritablement un artiste accompli à qui nous devons adresser toutes nos félicitations et tous nos remerciements.

Notre ami Raffin, de Lyon, nous a tous charmés aussi. C'est un chanteur que nous voudrions entendre souvent et que tout le monde a vivement applaudi.

Nos amis Raymond, Robe, Charroin, Bouthéon, Paulet, Dalmozon, Perronnet et M..., ainsi que les citoyennes Anna X. et Deloche Georges ont contribué aussi à donner au concert un attrait vraiment exceptionnel et ont droit de même à tous nos remerciements.

Le bal a suivi le concert et a duré jusqu'à une heure quelque peu tardive. Cette fête de famille était à ce point intéressante et fraternelle que chacun oubliait l'heure du départ.

Nous devons ajouter que le « Petit Jules » est non seulement un bon chanteur et un fin diseur, mais qu'il est encore un excellent musicien.

Il a tenu le piano toute la soirée, pour le bal, aussi bien que pour le concert, ne cessant de jouer que pour chanter lui-même. Sa mission a été rude. Il l'a remplie jusqu'au bout avec dévouement.

Cette charmante fête laissera un souvenir agréable et durable dans l'esprit de tous ceux qui ont eu la joie d'y prendre part.

Notre ami Forestier, de Lyon, entouré des citoyens Besset et Raffin, a présidé avec un tact parfait. Nous espérons que les camarades lyonnais auront aussi un bon souvenir de leurs amis de Saint-Etienne.

J. JOURJON.

COUPS DE GRIFFES

PAUVRE CROZIER !... HEUREUX PETIT-LAPIN !

Après son exécution publique par le grand empereur Jules Moustache 1er, Crozier vient de voir encore une fois son journal exécuté à la grande satisfaction de la feuille de chou du Petit Lapin, par la Fédération socialiste Lucullus de la Loire.

Il semblait croire, que le secrétaire de cette Fédération eût laissé la première pour la publication du procès-verbal des travaux de ce Congrès, selon toute logique, non pas à un organe de radicaux-opportunistes, la feuille préfectorale et gouvernementale que dirige l'avocat sans cause et sans effet, qui a nom Petit-Lapin, mais bien à celui qui a su se faire le défenseur, pur habile, des fraudeurs de la municipalité.

Il est vrai que Sagnol-Molécule qui vient d'accoucher d'un procès-verbal aussi long que filandreux, ne voulait pas que sa prose fut salie par le contact de celle du maître-chanteur, accusé publiquement par « Barbe-en-Bois » d'escroquerie et d'actes louches portant entache à l'honneur du Parti.

Aussi Sagnol n'a-t-il pas hésité à prendre le chemin, indiqué depuis longtemps déjà par les grands chefs de la Fédération opportuniste radicalisant, dans ses moments de loisir.

Donc l'organe de l'ex-secrétaire du capitaliste opportuniste Benoit Oriol, le journal de la diffamation et de la juiverie franc-maçonnique est devenu, en outre de la feuille officielle plus ou moins anti-cléricale des grands nez, des radicaux et de la police gouvernementale, la feuille officielle du socialisme mercantiliste de la municipalité.

Aussi le Soulier et son beau-frère le grand Piché ne se sentent plus de joie. Et, dans leur nouveau rôle, ils excellent dans l'art de l'hypocrisie ! Tandis que le Cuisinier perd du terrain dans la considération de sa clientèle bourgeoise socialiste, tandis que Crozier perdant de son influence de désorganisateur de la classe ouvrière, est à la veille d'une faillite par suite du retrait de la subvention des fonds secrets que ne manquera pas de faire la préfecture imminente, l'heureux directeur des cent mille paletots verra, aux élections prochaines, sa clientèle s'augmenter dans de grandes proportions.

On nous assure qu'en prévision du nombre de vestes qu'il aura à fournir tant à nos édiles actuels qu'aux gouvernements multicolores qui seront sur les rangs en mai prochain, il a fait une importante commande à la Maison Centrale que dirige si magistralement le prince du Jourdain.

Pauvre Crozier lâché par Piger, par Ledin et par la Lucullus, il ne lui restera même plus, bientôt, la possibilité de faire de sa Sociale le prospectus des pharmaciens.

Mais il aura toujours, je l'espère du moins, la ressource de devenir le valet de chambre de l'ex-marchand de harengs.

Heureux Petit-Lapin tu vas donc bientôt pouvoir tout à ton aise ronger ta feuille de chou.

Si je ne te connaissais si madré, je te crierais : prends garde aux filets ! Pierre DELOCHÉ.

### 1000me !...

Ce numéro du Peuple, édition hebdomadaire, est le 1000<sup>me</sup>.

Malgré les attaques, les calomnies, les incessantes manœuvres et les procès, le Peuple est debout et inébranlable à son poste de combat, n'abandonnant la lutte un seul instant, toujours prêt à poursuivre son œuvre.

Il a connu, certes, les déboires et les déceptions, les défaillances et les trahisons durant ces cent semaines écoulées. Mais il a eu aussi de légitimes satisfactions. Il a obtenu d'innombrables résultats.

C'en est pas en vain que l'ennemi a reçu ses coups. L'œuvre n'est pas terminée. Nous espérons bien pouvoir la continuer longtemps encore.

N. D. L. R.

### A la Mine aux Mineurs

M. PRUDHOMME RÉPOND

La note publiée la semaine dernière a, sans doute, touché ce brave M. Prudhomme.

C'est à croire, puisqu'il a éprouvé le besoin de nous adresser une lettre anonyme.

Et quelle lettre, amis lecteurs ! Une litanie d'injures et de grossièretés à l'adresse du Peuple, de ses collaborateurs et de ses amis.

Pour être courageux, M. Prudhomme est certainement courageux. Quoique anonyme, cette lettre n'en révèle pas moins son auteur. Elle est digne en tous points du potentiel de Monthieux.

M. Prudhomme ne se souvient plus de l'époque où il était sans le sou et devait compter sur la solidarité des camarades.

Nous lui rappellerons ce temps encore peu éloigné. Dans notre prochain numéro, nous mettrons les points sur les i.

### Petite Gazette

Attitude étrange

Les militants socialistes révolutionnaires de Lyon, ont demandé au citoyen Coutant, député de la Seine, son concours pour une réunion publique en faveur de la suppression des bureaux de placement.

Le citoyen Coutant a répondu qu'il était malade et que, par conséquent, il ne pouvait faire le voyage de Paris à Lyon.

Voilà une maladie bien opportune ! Voilà une maladie qui n'empêche cependant pas le citoyen Coutant de se rendre à la Chambre.

Nous croyons savoir la vérité. Le citoyen Coutant ne vient pas à Lyon parce qu'il a reçu à ce sujet des ordres du Comité central du Parti socialiste de France, que représente à Lyon trois ou quatre Auguste-neuristes, lisez Viollet et consorts, à la recherche de mandats, toujours en chasse de faveurs ou de places.

Il faut, tout prix, empêcher toutes les manifestations et toutes les agitations qui peuvent gêner les combinaisons du potentat Embeaudrucho et de ses valets.

Après cela, vous voudriez me dire que les socialistes de pacotille à la Jaurès et à la Briand et les prétendus purs du P. S. D. F. ne sont pas tous du même tonneau.

F. R.

Sagnol en colère

A la dernière séance du Conseil municipal de Saint-Etienne, Molécule Sagnol s'est mis en colère contre la municipalité Ledin et consorts — colère de commande, naturellement Sagnol a trouvé extraordinaire que les travaux pour les nouvelles lignes de tramways votées il y a quatre mois, soient toujours à attendre.

Il a fait semblant de critiquer à ce sujet ses copains de la municipalité. Quelle comédie !... Tout le monde sait bien que Sagnol et Ledin s'entendent comme larrons en foire.

Molécule Sagnol aura beau faire ses grimaces de clown devant la galerie, ça ne prend pas. Il s'est solidarisé avec les fumistes Ledin, Plantévin, Bernier et autres. Il est aussi fumiste qu'eux.

A. M.

Nouvelle revue

Le Combat Philosophique et Social, tel est le titre d'une nouvelle et intéressante revue mensuelle, paraissant en Belgique.

La Revue est soignée aussi au point de vue matériel et formera fin d'année un superbe volume.

La rédaction a été confiée à Léon TRO-CLEF, député de Liège. Tout ce qui concerne l'administration doit être adressé à Florent BOCLINVILLE, chaussée Brunehaut, 160 bis, Vottem-Liège.

Abonnements : fr. 2-50 par an. Un numéro : fr. 0-25 cent.

Comment fait-on pour arrêter le hoquet ?

Pour n'être pas nouveau, le moyen est bon à rappeler, en ce moment, où un homme de l'art vient de lui donner l'es-tampille scientifique.

Le D<sup>r</sup> Dresch de Foix l'exprime ainsi dans la « Revue de thérapeutique » : « Il y a longtemps que j'applique sur moi et les miens un moyen bien simple de l'arrêter le hoquet : On est quelquefois fort embarrassé en présence d'un hoquet rebelle, symptôme pour lequel la liste des traitements conseillés est aussi longue que compliquée. »

« Je n'ai pas découvert ce moyen bien simple. Le voici dans toutes les cas tel que : fermer avec le bout de ses doigts les conduits auditifs externes (des oreilles tout simplement) en exerçant une certaine pression boire en même temps, à petites gorgées, un liquide quelconque qu'une personne vous présente, d'une manière commode, dans un verre ou dans une tasse. C'est tout. Le hoquet cesse instantanément. Je crois qu'il cesse parce que la contracture de la glotte se trouve du coup supprimée. »

### La cote de l'assurance contre les accidents du travail

Tous les journaux publient, chaque jour, la Cote de la Bourse, le cours des grains, des alcools, des sucres, des cuirs, des laines, etc., etc., aucun journal n'a songé jusqu'ici à publier la cote de l'assurance contre les accidents du travail des ouvriers, cette autre marchandise de première nécessité pour l'industrie dont le prix subit de fréquentes et importantes fluctuations, au gré de la fantaisie des Compagnies.

L'Agence Fournier, 1, rue de la Bourse, à Paris, bien connue pour la sûreté de ses informations et son esprit d'initiative, a résolu de combler cette lacune.

Par suite d'une entente avec l'Agence Fournier, les industriels trouveront désormais périodiquement dans notre journal la Cote de l'Assurance contre les Accidents du Travail ; ils pourront ainsi mieux apprécier les offres qui leur sont faites.

Les falsifications

Notre pauvre humanité est sujette aux maladies.

Non seulement les dangers qui nous viennent de nous-mêmes, les périls que la nature nous réserve, sont pour nous un danger, mais dans cet ordre d'idées les hommes surtout sont les plus dangereux.

Non contents de pouvoir préparer des boissons saines, hygiéniques, réconfortantes, comme le vin, la bière, le cidre, dans lesquelles ils pourraient sans abus, retrouver force, esprit, courage et gaieté, les hommes ont falsifié les uns et les autres et ont innové des mixtures innombrables.

Le Comité de la Société d'Hygiène de France se devait à lui-même et à tous de chercher à enrayer ce mouvement pernicieux.

Dans ce but, il organisa pour Février prochain, au Jardin d'hiver de la Salle Wagram à Paris, une exposition des boissons hygiéniques aussi complète que possible et dans laquelle les boissons que nous buvons, voire même les industries qui les produisent et celles qui en dérivent seront soumises à un Jury tout spécialement choisi de Médecins et Savants qualifiés par leurs travaux.

C'est une idée à laquelle nous devons applaudir des deux mains : la défense de la santé publique, la désignation des boissons hygiéniques et des liquides alimentaires : lait, vin, bière, cidre, huile, vinaigre, liqueurs, sera un grand pas de fait dans la voie de la conservation de la vie et de la diminution des souffrances humaines.

On peut dès à présent se renseigner auprès du Secrétariat général de la Société d'Hygiène de France, 27, boulevard des Italiens, à Paris, qui répondra à toutes les questions qui lui seront adressées.

Les automatons ont répondu à Piger : affiche contre affiche. Piger les a lâchés. Il l'affirme et entend revendiquer ce lachage.

Les automatons entendent, eux, avoir exclu Piger. Ils revendiquent son exclusion. Qui a raison ! Nous penchons pour Piger, jusqu'à preuve du contraire.

Mais, vraiment, le populiste doit être étonné aujourd'hui sur l'attitude et les intrigues des automatons.

A. M.

### TERRENOIRE

L'Inauguration

C'est demain, dimanche, qu'aura lieu l'inauguration effective de notre nouveau château municipal.

En effet, c'est demain que se tiendra dans la nouvelle mairie la première séance du Conseil municipal dont Terrenoire est si fière et dont le Roi Soleil est le grand manitou.

Nous parlerons de cette séance.

J. L.

### VARIÉTÉ LE CORBEAU

Poème traduit de l'Anglais par C. Dambion

Une fois vers le lugubre minuit, pendant que je méditais, faible et las, sur maint étrange et rare volume d'une science oubliée, et que j'inclinais la tête, presque assoupi, soudainement un heurt se fit, un peu comme de quelqu'un qui frapperait doucement à la porte de ma chambre, — cela seulement et rien de plus.

Ah ! distinctement, je me rappelle ce c'était dans le glacial décembre, et chaque braise mourante, disjointe, façonnant son ombre sur le plancher. Avivement, je désirais le matin ; en vain je cherchais à puiser dans mes livres, un surris à la douleur, douleur pour ma Lenore perdue, pour l'exquise et radieuse jeune fille que les anges nomment Lenore — inconnue ici-bas pour jamais.

Et le soyeux, triste et incertain bruissement de chaque rideau pourpré me faisait tressaillir, m'empressait de fantasques terreurs non encore éprouvées, de sorte qu'alors, pour calmer le battement de mon cœur, je me levai, répétant : C'est quel visiteur sollicitait l'entrée de la porte de ma chambre ; c'est cela et rien de plus.

Bientôt mon être devint plus fort ; alors sans hésiter davantage : Monsieur, dis-je, ou Madame, vraiment j'implore votre pardon ; mais le fait est que je somnois, et vous êtes venu frapper si doucement, vous êtes venu frapper si doucement à la porte de ma chambre qu'à peine étais-je sûr de vous entendre. Ici, j'ouvris largement la porte : c'étaient les ténèbres et rien de plus.

Alors, scrutant ces ténèbres, je restai là, ébahi, effrayé, hésitant, faisant des rêves qu'aucun mortel n'osa jamais faire auparavant ; mais le silence était absolu, et les ténèbres ne révélèrent aucune présence, et le seul mot qu'on préféra fut ce mot chuchoté : « Lenore ! » C'était moi qui le chuchotai et un écho répécuta le mot « Lenore ! » — seulement cela et rien de plus.

Revenant alors dans ma chambre, mon âme tout en feu, je ne tardai pas d'entendre un nouveau heurt, un peu plus fort qu'auparavant. Sûrement dis-je,

sûrement, il y a quelque chose à la persienne de ma fenêtre ; tâchons donc de voir ce que c'est, et de sonder ce mystère ; — c'est le vent et rien de plus.

Ici je poussai tout au large le volet, quand avec de nombreux battements d'ailes, apparut un imposant corbeau des jours sacrés d'autrefois. Il ne fit pas la moindre soumission ; il ne s'arrêta ni n'hésita un instant ; mais avec la mine d'un lord ou d'une lady, il se percha au-dessus de la porte de ma chambre, il se percha sur un buste de Pallas, juste au-dessus de la porte de ma chambre, — il se percha, s'immobilisa, et rien de plus.

Alors cet oiseau d'ébène, induisant mon imagination mélancolique à sourire, par le grave et rébarbatif aspect que revêtait sa physionomie : Bien que la huppe soit tendue et rase, lui dis-je, tu n'es certainement pas un poltron, horrible, sardonique et vieux Corbeau égaré loin des rivages de la nuit, — apprendrais-tu quel est ton nom seigneurial aux bords de la Nuit ploutonienne. — Le Corbeau dit : Jamais plus.

Je fus émerveillé que ce disgracieux oiseau entendit si clairement mon langage, bien que sa réponse, peu sensée ne fut guère d'à propos ; car nous convenions qu'il ne fut jamais donné à homme vivant de voir au-dessus de la porte de sa chambre un oiseau — un oiseau ou une bête sur un buste, sculpté au-dessus de la porte de sa chambre — avec un nom tel que : jamais plus.

Mais le corbeau, solitairement perché sur le buste placide, ne proféra qu'un mot, comme si dans ce seul mot il s'épanchait entièrement. Il ne fit entendre rien de plus : il n'agit pas une plume, jusqu'à ce que je murmurasse avec beaucoup de peine : D'autres amis se sont envolés déjà ; dès demain lui aussi voudra me quitter comme mes Espérances envolées. — Alors l'oiseau dit : jamais plus.

Tressaillant après le silence rompu par une réponse si pleine d'à-propos : Sans doute, dis-je, ce qu'il fait entendre est son unique fonds de science, reçu de quelque malheureux maître que l'impitoyable Malheur a poursuivi toujours davantage jusqu'à ce que ses chants n'eussent plus qu'un refrain, jusqu'à ce que les chants funèbres de son Espérance eussent le mélancolique refrain de : Jamais, jamais plus.

Mais le Corbeau induisant encore mon être si triste à sourire, je roulai tout de suite un siège garni de coussins en face de l'oiseau, du buste et de la porte ; alors enfoncée dans le velours, je m'appliquai à unir les idées entre elles, cherchant ce que ce sinistre oiseau d'autrefois, ce que ce sardonique, disgracieux, horrible, maigre et sinistre oiseau d'autrefois — voulait en croissant : Jamais plus.

Je restais ainsi perdu en conjectures mais n'adressant plus un mot à l'oiseau dont les yeux ardents me brûlaient maintenant jusqu'au fond des entrailles je cherchais à deviner cela et davantage, ma tête commodément appuyée contre la garniture de velours violet qu'embrasait la lumière de la lampe, et — et qu'elle ne pressera, ah ! jamais plus !

Alors, sembla-t-il, l'air devint plus épais, parfumé par un invisible encensoir que balançait un Séraphin dont les pas retentissaient sur le tapis du parquet. Malheureux, criai-je, ton Dieu t'a prêté par ses anges, t'a envoyé du répit et du néphenth dans les souvenirs de Lenore ! Bois, oh ! bois, ce bienfait néphenth, et oublie cette Lenore perdue ! Le Corbeau dit : Jamais plus.

Prophète, dis-je, être de malheur, silenceux prophète, oiseau ou démon ! que le Tentateur t'envoie, ou que, battu par la tempête, tu aies échoué ici, lamen-

table, mais encore intrépide, sur cette terre ensorcelée, dans ce logis que l'Horreur hante, dis-moi sincèrement, je t'implore, est-il un baume de Judée ? dis-moi, dis-moi, je t'implore ! — Le Corbeau dit : Jamais plus.

Prophète, dis-je, être de malheur ! silenceux prophète, oiseau ou démon ! par ce Dieu que nous adorons tous deux, dis à cette âme chargée d'affliction si, dans le lointain Paradis, elle ira embrasser une vierge sainte que les anges nomment Lenore. — Le Corbeau dit : Jamais plus.

Que ce mot soit le signal de notre séparation, criai-je en me levant. Rentre dans la tempête et aux rivages de la nuit ploutonienne ! Ne laisse pas une plume noire comme témoignage de ce mensonge que ton être a proféré ! Laisse ma solitude inviolée. Quitte ce buste au-dessus de ma porte ! Retire ton bec de mon cœur et la figure de ma porte ! — Le Corbeau dit : Jamais plus.

Et le Corbeau, immobile, est resté toujours toujours perché sur le pèle buste de Pallas, et ses yeux ont toute la semblance de ceux d'un Démon qui rêve, et la lumière de la lampe, ruisselant sur lui, projette une ombre sur le parquet ; et mon âme, hors de cette ombre qui git flottante sur le parquet, — ne se relèvera — jamais plus !

Edgar POE.

### L'Almanach Hachette pour 1904

Le grand événement de la semaine est l'apparition de l'« Almanach Hachette » pour 1904. Accueilli dès ses débuts par un succès sans précédent, l'« Almanach Hachette » est à la fois l'Almanach météorologique le plus complet, et la plus utile et la plus variée des encyclopédies populaires.

1200 illustrations diverses ajoutent à l'intérêt d'un texte constamment renouvelé l'image de documents instructifs ou sensationnels : des milliers de conseils pratiques, de recettes, de résumés statistiques, dix cartes en couleur et une grande carte complète des chemins de fer français, qui, tous séparément, valent à elle seule le prix de l'Almanach et qui donne jusqu'au nom de la moindre station, sont autant d'avantages qui justifient la faveur sans cesse grandissante de l'« Almanach Hachette ».

Nombres et t. édits, documentés d'une façon nouvelle, attrayante et instructive, les articles de l'« Almanach Hachette » résument toutes les connaissances humaines.

A cela s'ajoutent les « Joies du Rire », éveillées par une série de dessins humoristiques, un grand nombre de prix de concours (9.000 francs environ), de primes diverses et de billets de théâtre, des primes gratuites d'assurance pour une valeur de 1.650.000 francs.

L'« Almanach Hachette » conseille et renseigne ; il est devenu le vade-mecum inséparable de tous ceux qui ont besoin de s'instruire ou d'instruire les autres. C'est le véritable trésor des familles.

Rue de la Préfecture, les trams à vapeur S'arrêtent au 22, Magasin Réunis. Pour permettre au bourgeois, à l'ouvrier, au mineur, De faire des achats à crédit, en amis ! Un groupe de commerçants (braves cœurs stéphanois) Nous servent à crédit et très discrètement Leurs articles à prix fixe, à emporter, au choix Soit : Chaussures, armes, bijoux, meubles ou vêtements ! UN VRAI CONNAISSEUR.

Imp. spéciale du Peuple, rue Paire, 16.

L'Imprimeur Général du « PEUPLE » B. BESSET.

Ce journal est composé par des ouvriers syndiqués.

table, mais encore intrépide, sur cette terre ensorcelée, dans ce logis que l'Horreur hante, dis-moi sincèrement, je t'implore, est-il un baume de Judée ? dis-moi, dis-moi, je t'implore ! — Le Corbeau dit : Jamais plus.

Prophète, dis-je, être de malheur ! silenceux prophète, oiseau ou démon ! par ce Dieu qui se courbe sur nous, par ce Dieu que nous adorons tous deux, dis à cette âme chargée d'affliction si, dans le lointain Paradis, elle ira embrasser une vierge sainte que les anges nomment Lenore. — Le Corbeau dit : Jamais plus.

Que ce mot soit le signal de notre séparation, criai-je en me levant. Rentre dans la tempête et aux rivages de la nuit ploutonienne ! Ne laisse pas une plume noire comme témoignage de ce mensonge que ton être a proféré ! Laisse ma solitude inviolée. Quitte ce buste au-dessus de ma porte ! Retire ton bec de mon cœur et la figure de ma porte ! — Le Corbeau dit : Jamais plus.

Et le Corbeau, immobile, est resté toujours toujours perché sur le pèle buste de Pallas, et ses yeux ont toute la semblance de ceux d'un Démon qui rêve, et la lumière de la lampe, ruisselant sur lui, projette une ombre sur le parquet ; et mon âme, hors de cette ombre qui git flottante sur le parquet, — ne se relèvera — jamais plus !

Edgar POE.

# IMPRIMERIE SPECIALE DU "PEUPLE"

Adresser les Commandes aux Bureaux du Journal

Les succès obtenus par l'emploi des emplâtres dans la plupart des maladies expliquent le grand nombre de personnes qui ont recours à ce moyen préventif et curatif.

Qu'il nous soit donc permis de rappeler ici ce qu'écrivait le docteur Jules dans la « Gazette des Hôpitaux » du 5 mai 1890. « Lorsque deux ou trois physiologiques et pathologiques d'une certaine valeur viennent à s'exercer en même temps, le plus puissant atténue l'autre. C'est ainsi qu'on explique le célèbre aphorisme d'Hippocrate: *Duobus laboribus simul abortis non in eodem loco vehementer obscurat alterum*. Sur ce principe a été fondée la médication transpositive, qui, comme on le sait, consiste dans le déplacement d'une irritation fixée sur un organe important de la vie, au moyen d'une fluxion thérapeutique établie sur un point quelconque de l'économie. Les principaux agents auxquels on a recours dans ces circonstances sont les emplâtres. »

Il y a cent ans, l'ingénieux mécanisme de cette méthode si efficace était à peine soupçonné encore, et les médecins attendaient en quelque sorte à la dernière extrémité pour conseiller l'emploi des dérivatifs externes. Heureusement il n'en est plus de même aujourd'hui, et personne n'ignore que dans les bronchites graves et rebelles, les pleurésies, les pneumonies, les affections du cœur, les hydropisies, les rhumatismes, les points douloureux, les maladies des viscères abdominaux, les lésions du système nerveux central ou périphérique, les révulsifs externes rendent de très grands services. Nous ne pouvons que conseiller l'emploi de ceux qui n'ont aucune action irritante, et, dans ce cas,

**L'Emplâtre Barberon**

préparé avec de la résine cuite de sapin de Norvège se place au premier rang.

Exiger la marque LE COQ, la signature BARBERON et refuser tout emplâtre vendu au rabais.

Gros et détail: PHARMACIE BARBERON, place Boivin, 9, à SAINT-ETIENNE (Loire).

Envoi franco dans toute la France contre timbre et mandat. — Vente dans toutes les pharmacies.



VINS EN GROS ET SPIRITUEUX  
SPECIALITE DE QUINA

**RANG aîné**  
44 et 46, rue Désirée, SAINT-ETIENNE

**TERPINE CONCENTRÉE DESCOS**

Produit Médaille, Hors Concours. — Spécialement ordonné par les Médecins dans: RHUMES, BRONCHITES, CATARRHES, ASTHME, OPPRESSION et les Affections des Voies Respiratoires

PRIX: 3 fr. 50

Vente unique pour St-Etienne: Pharmacie DESCOS, 15, pl. de l'Hôtel-de-Ville  
Environ et Département: DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

AVIS IMPORTANT. — A la suite de nombreuses plaintes de malades n'ayant éprouvé aucun soulagement par l'emploi de la Terpine, et plusieurs substitutions ayant été constatées, demandez, pour éviter les contrefaçons, mon produit sous le nom unique de « Terpine concentrée Descos » mais n'acceptez jamais les imitations dérivées dans un but mercantile, sous le nom d'Élixir concentré de Terpine, Elixir dosé de Terpine, Sirop de Terpine, etc., car sous le fameux prétexte de donner quelque chose « valant autant » on vous délivrera une préparation laissant sûrement un « bénéfice beaucoup plus grand » mais de propriétés sinon nulles, du moins fort douteuses.

CHEMINS DE FER DE  
Paris à Lyon et à la Méditerranée

Voyages circulaires à itinéraires facultatifs sur le réseau P. L. M. — Il est délivré, toute l'année, dans toutes les gares du réseau P. L. M., des carnets individuels ou de famille, pour effectuer sur ce réseau, en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, des voyages circulaires à itinéraires tracés par les voyageurs eux-mêmes, avec parcours totaux d'au moins 300 kilomètres. Les prix de ces carnets comportent des réductions très importantes qui peuvent atteindre pour les carnets collectifs, 50 % du tarif général.

La validité de ces carnets est de 30 jours jusqu'à 1.500 kil.; 45 jours de 1.501 à 3.000 kil.; 60 jours pour plus de 3.000 kil. Faculté de prolongation, à deux reprises, de 15 jours pour les carnets valables 30 jours, de 23 jours pour les carnets valables 45 jours et de 30 jours pour les carnets valables 60 jours, moyennant le paiement d'un supplément égal au 10 % du prix total du carnet pour chaque prolongation. Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Pour se procurer un carnet individuel, il suffit de tracer sur une carte qui est délivrée gratuitement dans toutes les gares P. L. M., bureaux de ville et agences de la Compagnie, le voyage à effectuer et d'envoyer cette carte 5 jours avant le départ, à la gare où le voyage doit être commencé, en joignant à cet envoi une consignation de 10 francs. Le délai de demande est réduit à 2 jours (dimanches et fêtes non compris) pour certaines grandes gares.

**Prime exceptionnelle**

A la suite d'un traité avec une importante maison d'édition, à partir d'aujourd'hui 15 août, nous rembourserons le prix de leur abonnement à tous nos nouveaux abonnés d'un an en Ouvrages de librairie.

L'abonnement est de six francs. Nous remettons donc pour six francs de livres.

Nos lecteurs auront un abonnement absolument gratuit, tout en se procurant des ouvrages très intéressants, dont nous donnerons la liste.

**A VENDRE PAS CHER**  
Superbe Dictionnaire Lachâtre, en deux volumes reliés et en bon état. S'adresser au bureau du journal.

**LA SEMAINE COMIQUE**

**LA QUESTION MAROCAINE**



JOHN BULL. — Ah!... cepetit Sultan doit avoir besoin qu'on l'aide!... Je en parlerai à Chamberlain.

**L'IMPOT SUR LES CÉLIBATAIRES**



L'impôt projeté sur les célibataires provoque une recrudescence de mariages. On ne sait par exemple si le chiffre des naissances augmentera dans les mêmes proportions.

**ACCORD PARFAIT!**



Devant l'inefficacité des réformes proposées par les puissances le Sultan fait appel à l'un de nos plus illustres maîtres qui dans les Bahamas se fait fort d'imposer l'accord parfait.

**EDOUARD VII A PARIS**



Quelques journaux assurent que le colonel Marchand, pour prouver à l'Angleterre qu'il n'a pas de rancune, a demandé à être attaché à la personne d'Edouard VII pendant son voyage en France.

Cette nouvelle ne doit être accueillie que sous réserves (N. D. L. R.).

**PAS AVANT LE 15 MAI**



LE DÉSESPÉRÉ. — Je veux me jeter à l'eau...  
L'AGENT. — Impossible!... les bains froids ne sont pas encore ouverts et je vous flanquerais une contravention. Attendez, encore un mois!

**POLITIQUE ÉTRANGÈRE**



Désireux de passer à la prospérité le jeune roi Alexandre de Serbie prépare un vingt-troisième coup d'Etat.

**AUTRES TEMPS! AUTRES MŒURS!**



MONSIEUR PRUDHOMME. — Quelle saison!... Autrefois, je constatais que le printemps faisait faire des bêtises aux femmes!... à présent elles n'ont même pas l'air de s'en apercevoir!

**OVATIONS ALGERIENNES**



LE CHINOIS. — Alors Monsieur Loubel est bien reçu en Algérie?  
LE MATHURIN. — Je vous crois tout le monde lui crie: au revoir! au revoir!

**LES BONS PRINCIPES**



LE GARÇON. — Si monsieur veut! un bon tuyau.  
LE CLIENT. — Merci, je ne joue jamais. Ainsi, hier, un monsieur m'a dit: Qu'est-ce que vous parlez que je vais vous flanquer une paire de gifles!... et je lui ai répondu: « Monsieur, je ne parie jamais!... »

**EN FAMILLE**



A l'Exposition culinaire. Un couple émerveillé devant le stand de la pisciculture.  
ELLE. — C'est encore les maquereaux que je préfère.  
LUI, inquiet. — Madame, en voudrait peut-être, une douzaine?

Ameublements de tous Styles. Sièges et Tentures. Bronzes et Terres-Cuites, Travaux d'Art. Cheminées Boisées, etc. **PONCET Aîné**, Tapisier-Décorateur, 12, rue de l'Hôtel et rue Gambetta, 18, Ateliers: rue Fontainebleau Saint-Etienne.

Magasin spécial de Meubles et Tentures en location. Banquettes, Portières et Tapis pour Bals et Soirées.

Plans, Croquis et Devis sur demande. Saint-Etienne, médaille d'argent. Naples, médaille d'or.

**CONSTRUCTION DE CYCLES**  
**M. BOUTEYRE**  
Mécanicien  
à la Terrasse (maison Rey)  
SAINT-ETIENNE (Loire)

**TRAVAUX DE PRÉCISION**  
Spécialité pour Cycles de course  
Réparations en tous Genres

**CAPÉ DE LA SOURCE**  
**G. BARBIER**  
14, Rue Prairie

CONSOMMATIONS DE 1<sup>er</sup> CHOIX  
Tripes à la Mode de Caen

PRIX DES PLUS MODÉRÉS  
Pernod à 15 et 25 cent.  
Tripes à la mode de Caen, 0,60

**CAFÉ DES VILLAS** Louis Garnier, propriétaire, 104, cours Fauriel, Saint-Etienne. Vins du Beaujolais, consommations de premier choix. Casse-croûte. On prend des pensionnaires.

**CORDONNERIE B. Besset**, 120, rue Garibaldi, Lyon. — Se recommande tout particulièrement aux camarades socialistes et syndiqués.

**Anthracites** Charbons de toute provenance. **Jules REVOL**, entrepositaire, rue des Forges, 27, St-Etienne. et Agglomérés  
Livraison à domicile pour toutes quantités.

Boîtes aux commandes: Place de l'Hôtel-de-Ville, 3; rue Michelet, 63; place Jacquard, 13.

**Bouillon du Grand-Moulin**  
MÉNAGE: 8 - Rue du Grand-Moulin - 8  
SAINT-ETIENNE  
Repas à 1 fr. 50, 2 fr., 3 fr. et au-dessus. — Service à la carte à toute heure — Bonnes consommations.

Nous recommandons le **Bouillon du Grand-Moulin** à tous les camarades de passage à Saint-Etienne.

**AVIS**

L'imprimerie SOULIER, rue Prairie, 10, informe le public qu'elle a pour représentant notre ami Pierre Deloche, route de Saint-Chamond, 65.  
Prière de lui réserver bon accueil.

**Cabinet du Peuple de la Loire**

Tous les lecteurs du Peuple de la Loire, travailleurs ou contribuables, qui ont des abus à signaler, des réclamations à formuler, des revendications à présenter et à faire aboutir, n'ont qu'à s'adresser aux bureaux du journal, tous les jours de 9 à 10 heures du matin et de 2 à 4 heures du soir,

4, Petite rue Saint-Jacques, 4, au 2<sup>e</sup> SAINT-ETIENNE

Le journal les renseignera et les mettra à même de se faire rendre justice et de se défendre.

**Allumeur à Gaz**  
**"LE PRATIQUE"**  
Système breveté S. G. D. G.

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance un appareil allumeur à gaz **LE PRATIQUE**, système breveté S. G. D. G., le plus perfectionné jusqu'à ce jour.

Cet allumeur est construit en aluminium, d'une solidité et d'une élégance incomparable.

Le but de cet allumeur est:

- 1<sup>o</sup> La facilité d'éclairage et régularité d'incandescence;
- 2<sup>o</sup> Le conservateur des manchons et des verres;
- 3<sup>o</sup> La sécurité absolue. Aucun danger n'est possible, car on ne peut oublier de fermer soit le compteur soit la clef du bec, puisque à la moindre fuite, le gaz s'allumerait. Donc l'asphyxie et l'explosion sont évitées.
- 4<sup>o</sup> Cet allumeur sert en même temps de fumivore.

Nous garantissons notre appareil pendant une année de tous vices de construction et de bon fonctionnement.

Pour les années suivantes, la dépense sera très minime, car nous avons à la disposition de nos clients des pillules de rechange.

Pour assurer la bonne exécution, nous faisons tout par nous-mêmes. Nous n'avons aucun agent.

Nous aurons l'honneur de vous présenter sous peu notre allumeur.

Pour faciliter nos clients, nous avons établi un bureau chez M. GARELLA, café de la Bourse, place Marengo, 4, où nos clients pourront adresser leurs demandes et, en même temps, voir fonctionner l'appareil.

Le prix de notre allumeur est de 3 fr. 50, mis en place, Les pillules de rechange, 0 fr. 50.

**PEYRARD, AUBRY & BASSET.**

Près la place Chavanelle **29, Rue du Chambon, 29** Près la place Chavanelle

Ouverture d'un Magasin de Détail dans la Fabrique de la

**CORDONNERIE FRANÇAISE**

Il manquait à Saint-Etienne une **GRANDE MAISON DE CORDONNERIE** spécialement organisée pour les besoins de la Population travaillant ou l'ouvrier, l'employé aussi bien que l'artisan des campagnes puissent trouver tous les genres de chaussures à des conditions de qualité et de prix défiant toute concurrence.

Frappé de cette situation et voulant éviter les risques de pertes que la vente en gros fait toujours courir, la **CORDONNERIE FRANÇAISE** a décidé de créer dans sa fabrique même, c'est-à-dire sans frais généraux, un magasin pour la vente directe au consommateur des produits de sa fabrication.

Basé sur le système qui a fait l'immense succès des Grandes Cordonneries à Paris, Lyon et autres villes importantes la **Cordonnerie Française** aura pour principe absolu de vendre en détail au prix de fabrication et de supprimer tout intermédiaire entre le fabricant et le consommateur, afin d'arriver à faire un chiffre sans courir aucun risque.

Pour atteindre ce but, trois moyens principaux sont employés par la **Cordonnerie Française**:

- 1<sup>o</sup> La réduction au minimum de tous les frais généraux;
- 2<sup>o</sup> La suppression des risques de pertes par la vente exclusivement au comptant;
- 3<sup>o</sup> La vente à prix fixe. Toutes les marchandises sont marquées en chiffres connus.

A la **Cordonnerie Française** pas de frais inutiles, il n'y a ni tentures, ni glaces, ni dorures! On ne fait pas de crédit, donc jamais de pertes! Voilà pourquoi on peut vendre bon et bon marché.

Chaussez-vous à la **CORDONNERIE FRANÇAISE**, vous économiserez 30 0/0

**29, Rue du Chambon, 29**

**SUCCURSALES**

Le Soleil, 48, grande rue du Soleil. Grand-Croix, 46, rue de Lyon. Saint-Galmier, 11, rue Nationale. Chambon-Pengelore, 24, rue Gambetta. Firminy, 4, rue du Marché. Montbrison, 47, rue Tupinier. Fourès, 2, rue d'Urfé, 2. Chazelles-sur-Lyon, r. la Gare (angle rue Papillon).

Pour faciliter les acheteurs des environs, la Cordonnerie Française installe des succursales aux adresses ci-dessus. Les prix vendus dans ces succursales seront les mêmes que ceux de la Fabrique.

Déménagements en tous genres  
Transport et Camionage  
Anthracites, Agglomérés  
BIÈRE DE CONSERVE  
Fabrique  
DE LIMONADES GAZEUSES

**COQUAND**  
6, rue de la Chance  
Boîte aux lettres, RUE DE FOY, 195

**FABRIQUE DE GRANDES LIQUEURS**  
Hygiéniques, végétales et bienfaisantes

**JALLON & BONNARD**  
23, rue Marengo, et 12, rue St-Honoré. - ST-ETIENNE

Buvez et Offrez à vos Amis, ses **PRODUITS RE OMMANDÉS**

La Menthe des Familles } L'Élixir Végétal des Sept-Pins  
Liqueur superline digestive et rafraîchissante } Grande Liqueur de dessert

**ABSINTHE, CITRONNADE, CASSIS, QUINA, GENTIANE**  
et Liqueurs supérieures de toutes sortes

**DÉPÔT GÉNÉRAL DES PRODUITS DU PATRONAGE**